

le Cabinet  
du Maire

Monsieur Daniel CANEPA  
Préfet de Région  
Préfecture de Région Ile de France  
5, rue Leblanc  
75015 PARIS

notre référence  
votre référence  
dossier suivi par  
objet

JPB/JD/ 12.020

Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle – décollages doublet nord

**16 AVR. 2012**

Gonesse, le

Monsieur le Préfet,

Lors d'un récent déplacement à Chaumontel, j'ai pu rencontrer les riverains du doublet nord de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. A cette occasion, ils m'ont fait part de leur inquiétude relative à la croissance continue du nombre de survols de jour comme de nuit principalement au décollage depuis 2010.

Ces survols n'ont-ils pas comme cause la mise en œuvre de mesures récentes comme la nouvelle trajectoire nord entre 0h et 5h effective depuis le 8 mars. En effet, ceux-ci sont à la fois diurnes et nocturnes à une altitude plus basse qu'auparavant.

Les habitants de Chaumontel voudraient en connaître les raisons et déplorent les nuisances nouvelles qu'ils subissent.

Afin de répondre à leur inquiétude et en votre qualité de Président de cette instance de concertation, je demande qu'une présentation des flux de trajectoires du doublet nord par la direction des services de la navigation aérienne (DSNA) soit mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle en particulier dans le secteur nord de la 9<sup>ème</sup> circonscription du Val d'Oise.

Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
B.P. 60  
95503 Gonesse Cedex  
tél 01 34 45 11 11  
fax 01 39 85 26 60

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY



- Copie Mme le Maire de Chaumontel
- Copie Mme la Présidente de l'association « Pour la quiétude de nos villages »